

TOURNON-SUR-RHÔNE Nord Ardèche

Les syndicats des eaux fusionnent

Le syndicat des eaux Cance-Doux, Serena et le syndicat des eaux Annonay-Serrières ne feront bientôt plus qu'un. Ces organisations déjà unies dans le cadre d'une mutualisation de leurs moyens, ont annoncé que leurs instances dirigeantes avaient approuvé la démarche vers la fusion. Celle-ci devrait être effective au début de l'année 2017, après une année de préparation et d'intégration.



Fusion syndicat des eaux

C'est ce qu'ont détaillé André Bennier président de Serena et du syndicat Annonay-Serrières et Pascal Balaÿ président de Cance-Doux, le 22 janvier dernier au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue en mairie de Sarras. Sarras, par ailleurs, pressentie, pour accueillir le siège social de la future entité.

La fusion des syndicats des eaux fait écho à la réorganisation des collectivités locales voulue par la loi NoTRE. Les nouvelles intercommunalités auront la compétence « Eau ». Elles pourront choisir de gérer elles-mêmes ou bien de confier cette gestion

à un prestataire. Les petits syndicats des eaux sont sans doute voués à disparaître. Ne seront en situation de répondre aux attentes des collectivités que les syndicats dont la taille leur permet de desservir des communes de trois intercommunalités différentes.

Un plan de développement

C'est pour se placer sur ce rang-là que les trois syndicats du nord Ardèche ont entrepris leur marche vers la fusion. Il faut en en quelque sorte grandir pour ne pas

mourir.

Et il ne s'agit pas simplement de fusionner.

André Bennier et Pascal Balaÿ ont présenté un véritable plan de développement. Ils font valoir que leurs organisations maîtrisent complètement la compétence « Eau », de la production à la distribution. Ils approvisionnent aujourd'hui les habitants de 52 communes, fournissent en dépannage, 9 communes dont au moins une de la Drôme et ils souhaitent proposer leurs services à 14 commu-

LE CHIFFRE

26000

Le réseau actuel fournit 26 000 habitants, soit environ 50 000 personnes, partout au même tarif.

nes si-
t u é s
sur le péri-
mètre extérieur, en Ardèche, en Drôme et dans la Loire. Ces communes pouvant choisir d'adhérer, soit uniquement pour la production de l'eau potable, soit pour l'ensemble de la prestation, production et distribution.

La distribution de l'eau potable en chiffres

Quatre stations de pompes dans la nappe du Rhône approvisionnent le réseau.

Trente-neuf stations de relevage et 75 réservoirs permettent la distribution sur le plateau d'Ardèche du Nord.

Le réseau compte 1 400 km de canalisation.

Le rendement entre eau produite et eau distribué est de 75 %. Il est l'un des meilleurs de ce secteur d'activité.